

.....
CENTRE DE LOISIRS ROBERT HEE CLAUDE VARNIER



Lundi 23 et Mardi 24 Décembre 2019

Jeudi 02 et Vendredi 03 Janvier 2020
.....

Nouveau au « Gastronomôme »

Les repas sont cuisinés sur place par notre cuisinière. Le centre RHCv a fait le choix de favoriser les circuits courts en travaillant avec des prestataires locaux : « J'aime le Pain » et « La ferme du plateau », et ceci afin de faire découvrir de nouveaux produits à vos enfants.

Les Partenariats

Communauté Urbaine d'Alençon, la CAF qui participe à l'accueil de vos enfants et la MSA

Les horaires d'accueil du bureau

Lundi Mardi Mercredi Jeudi: 8h30 12h00 - 13h30 17h00

Vendredi : 8h30 12h00 - 13h30 16h15

Centre de loisirs

Accueil du matin : 7h45-9h30

Accueil du soir : 17h30-18h00

Nouveau : Sur inscription uniquement, le centre propose une fermeture à 18h30

Information : **Mardi 24 décembre l'accueil du soir se fera à partir de 16h30 jusqu'à 17h00**

Centre de Loisirs Robert Hée Claude Varnier

4, lieu dit le bois des claires

Route d'Hesloup

61000 Saint Germain du Corbeis

02.33.82.37.85 - 06.61.26.22.23

centrerhcv@laliguenormandie.org

www.centrerhcv.wix.com/liguebn,

www.centrerhcv.laliguenormandie.org



**Robert Hée
Claude Varnier**

VACANCES

CENTRE DE LOISIRS ROBERT HÉE CLAUDE VARNIER

3-16 ANS

.....
Lundi 23 et Mardi 24 Décembre 2019

Jeudi 02 et Vendredi 03 Janvier 2020

Exceptionnellement

Mardi 24 Décembre 2019

le centre fermera à 17h00



BIENVENUE A ROBERT WOOD !



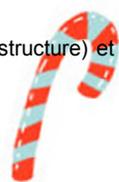
► QU'EST CE QUE C'EST ?

Le centre de loisirs évolue pour devenir un village animé pour les enfants. Bienvenue à **Robert Wood** ! Le village est composé de **villageois** (les enfants), **d'éclaireurs** (les animateurs) et d'autres personnages, qui font vivre les différents lieux du centre que l'on nomme **maisons d'activités**.

A Robert Wood ce sont les villageois qui choisissent le contenu de leurs journées en se déplaçant au gré de leurs envies dans les différentes maisons d'activités.

► MAIS POUR QUOI FAIRE ?

- Pour permettre aux enfants d'exprimer leurs choix et de choisir eux-mêmes ce dont ils ont envie. (Rendre le temps au centre de loisirs attractif et cohérent avec les besoins des enfants).
- Pour favoriser l'expression des enfants (Conseils du village).
- Pour favoriser leur autonomie (leur permettre de circuler librement dans la structure) et les responsabiliser.



Exemple de maisons d'activités se trouvant à Robert Wood :

Le Repor'terre en Herbe

Afin de retracer leurs journées, les enfants ont pour mission d'enquêter, questionner et observer les différents événements. Ce petit groupe alimente notre blog afin de tout partager avec vous.

Les autres maisons d'activités : Le Petit Gastro, Le Labo, Le Repor'terre en Herbe, Le Pass Lecture et jeux, 1.2.3 jouons, Nature and Co, Créa'titude,...

En fonction des périodes de l'année, des maisons d'activités peuvent voir le jour et d'autres ferment.

► TRANSPORT



Votre enfant a la possibilité de prendre le car, le matin et le soir selon les stations et les horaires suivants : (A nous préciser sur la fiche d'inscription)

Lieu	Matin	Soir	Lieu	Matin	Soir
Point du jour	8h28	18h36	Jean II	9h00	18h01
BD de Strasbourg	8h30	18h33	Rue A. Briand	9h05	17h55
Lycée Alain	8h34	18h29	Champ du Roy	9h13	17h47
Place Foch	8h41	18h21	Chauvigny	9h21	17h39
BD Duchamp	8h47	18h14	St Germain (prairie)	9h26	17h35
Place Descartes	8h56	18h05	La Templierie	9h31	17h32

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Un dossier d'inscription doit être complété avant le début de l'accueil des enfants. Plusieurs options sont possibles pour remplir le dossier :

- Directement au centre de loisirs du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00.
- Par mail à l'adresse centrerhcv@laliquenormandie.org
- Via notre site internet centrerhcv.wix.com en téléchargeant les documents.

► LE DOSSIER D'INSCRIPTION EST COMPOSÉ :

- D'une fiche famille
 - D'une fiche sanitaire par enfant
 - D'une fiche de présence, qui est jointe à la plaquette du centre
- Afin que le dossier soit complet nous demandons les pièces suivantes :
- Justificatif de domicile
 - Attestation du quotient familial CAF/MSA
 - Carnet de santé de l'enfant ou certificat médical de mise à jour des vaccins



Un acompte de 50 % est demandé à l'inscription des enfants. Les tickets loisirs sont à donner à l'inscription. La fiche de présence fait preuve de l'engagement auprès du centre. Il est impératif de prévenir en cas d'absence auquel cas la journée prévue sera facturée.

► TARIFICATION

ATTENTION : Depuis janvier 2019, le système de tarification a évolué. En effet le centre de loisirs propose dorénavant cinq paliers de quotients familiaux (Contre trois auparavant) et le forfait semaine.

Les tarifs journées sont calculés en fonction de votre quotient familial et de votre lieu d'habitation, Ci-dessous un exemple de tarifs pour les familles faisant partie de la CUA et bénéficiant du quotient familiale CAF/MSA (*Pour plus de tarifs, merci de contacter le centre*)

TARIFS 2019

Quotient familial	Communauté Urbaine d'Alençon CAF / MSA	
	Journée	Forfait semaine (5 jours consécutifs)
0 à 399	7.00 €	31.50 €
400 à 699	8.30 €	37.35 €
700 à 999	9.60 €	43.20 €
1000 à 1199	10.90 €	49.05 €
Plus de 1200	12.20 €	54.90 €

Nous acceptons différents moyens de paiement tels que : Les chèques bancaires, les chèques vacances ANCV, les tickets Cesu, l'espèce (Venir avec l'appoint) et virements.

Devis et échéancier sur demande après validation de la direction.

